



CLUB DE PASSIONNÉS
DE VÉHICULES ANCIENS

Pommard, le 15 décembre 2019

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du club des Titines de la Côte.

Vendredi 13 décembre, à 18 heures, le conseil d'administration s'est réuni au domicile du secrétaire à Pommard. Étaient présents : René Pillet, président – Pascal Menault, vice-président – Monique Pillet, trésorière – Jean-Pierre Ley, secrétaire - Paul Blin, membre et Muriel Poil, Webmaster – Françoise Orain, trésorière adjointe étant retenue, s'est excusée.

Dans son programme, le conseil s'est penché sur la difficulté d'approcher les sponsors dans le but du renouvellement de leur aide financière. René ne désire pas contacter, seul, les éventuels partenaires aussi le comité compte sur les adhérents/sponsors afin de contacter les professionnels de leur environnement. La question reste en suspens.

Les statuts : Le conseil a étudié les statuts peaufinés par Muriel. Après quelques modifications mineures, ceux-ci ont été adoptés dans leur ensemble. Le texte vous sera adressé pour consultation et aval avec les convocations à l'assemblée générale. De même, la fiche « droit à l'image » et anniversaires sera jointe à la même correspondance.

Monique a précisé que l'abonnement à la FFVE d'un montant de 95 euros a été versée pour son renouvellement – Après discussion, il apparaît que cet abonnement valorise l'officialisation du club au sein des clubs de véhicules d'époque – La trésorière a précisé que la redevance de 80 euros pour le site Internet sera réglée en janvier prochain.

Les sorties : Le comité a établi les dates de sorties pour la prochaine saison sans pouvoir y joindre des destinations en totalité – Donc nous comptons sur vos idées afin de combler les manques...

Néanmoins, nous avons suivi Nadine et Patrice pour prévoir une sortie sur la région de Salives et Aignay-le-Duc le **dimanche 19 avril** à l'occasion du dégomme – Le comité s'engage à donner un coup de main aux intéressés pour l'organisation.

Le mois suivant, le **17 mai**, Pascal propose une sortie dans le Morvan.

Les dates suivantes sont libres à votre imagination. Il s'agit du **14 juin**, du **5 juillet**, du **20 septembre** et du **18 octobre**. La sortie « Sapins » est fixée les **28 et 29 novembre**. Enfin, merci de retenir ces dates dans vos agendas.

Après quelques questions diverses, la réunion s'est clôturée à 20 heures.

Le président.

Le secrétaire